

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/06/2021030206/justel>

Dossier numéro : 2021-01-06/01

Titre

6 JANVIER 2021. - Arrêté ministériel relatif à la reconnaissance des organisations sportives pour l'Olympiade 2021-2024 en application de l'arrêté du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance et à la subvention du secteur du sport organisé (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-02-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 01-02-2021 page : 7609

Entrée en vigueur : 11-02-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)